

< [Retour aux communiqués \(https://strategiemaritime.gouv.qc.ca/communiqués/\)](https://strategiemaritime.gouv.qc.ca/communiqués/)

17 AOÛT 2018

## Pour contribuer à former une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur maritime

Partagez cette page : [f\\_🌐\\_#](#) [🐦\\_🌐\\_#](#)

**Québec, le 17 août 2018.** – Afin de soutenir l'emploi dans le secteur maritime au Québec, le Secrétariat aux affaires maritimes a créé, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi qu'Emploi-Québec, la Table de concertation en adéquation formation-emploi dans le secteur maritime (TCAFESM), à qui a été confié le mandat de déterminer différentes actions à mettre de l'avant pour favoriser l'occupation des emplois offerts par les entreprises de ce secteur et pour assurer une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins de main-d'œuvre.

Une étude a ainsi été réalisée par la TCAFESM à partir de dix professions du secteur soulevant des enjeux de main-d'œuvre. Elle a permis de démontrer que le Québec possède des acquis importants en matière de programmes de formation, mais que, tout comme les autres grands secteurs économiques, il doit faire face à un défi majeur quant à l'attraction et à la rétention des jeunes dans les métiers et professions maritimes.

Grâce aux nombreuses pistes de solution ressorties de l'étude, le ministre délégué aux Affaires maritimes, M. Jean D'Amour, peut, dès lors, mettre sur pied diverses initiatives qui répondront aux enjeux soulevés.

Il est suggéré, notamment, de mousser la promotion des professions maritimes et de faire valoir leurs avantages, d'entretenir des communications efficaces avec l'industrie pour connaître ses besoins en main-d'œuvre et d'encourager l'implication des étudiantes et étudiants dans des emplois d'été afin qu'ils puissent confirmer leur choix de carrière et développer leurs aptitudes. Ce ne sont là que quelques moyens afin de positionner le secteur maritime et de contribuer à réaliser l'un des grands axes de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec, celui de former une main-d'œuvre qualifiée et de développer ses compétences.

### Citation :

« Le secteur maritime est très prometteur pour les jeunes qui veulent y faire carrière et y relever des défis qui leur permettront de se réaliser à part entière. Notre tournée des écoles du Québec nous a permis de présenter un secteur très vivant, qui offre de nombreuses carrières bien rémunérées, que ce soit pour les professions en mer ou pour des métiers dans les installations sur terre. Avec sa Stratégie maritime, le gouvernement du Québec place l'avenir et l'épanouissement des jeunes Québécoises et Québécois au centre de ses efforts afin de s'assurer que l'adéquation entre la formation et les emplois maritimes seront en phase pour leur offrir les meilleures chances de succès dans ce secteur. »

*Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes*

### Faits saillants :

Les principaux objectifs poursuivis par cette étude étaient les suivants :

- dégager une information complète et à jour du secteur maritime et produire un sommaire quantitatif et qualitatif des connaissances actuelles portant sur les besoins en formation, en développement des compétences et en main-d'œuvre pour les professions clés du secteur maritime;
- poser un diagnostic sur l'état de chaque profession clé;
- faire ressortir les principaux enjeux, les problèmes et les défis auxquels les acteurs du secteur sont confrontés dans la recherche de leur main-d'œuvre, notamment sur le plan des compétences, de la formation, du recrutement et de la relève pour chaque profession clé du secteur maritime;
- à partir des données, des résultats et des conclusions, proposer des solutions pour réduire les déséquilibres entre la formation et les emplois.

La Stratégie maritime :

Adoptée en 2015, la Stratégie maritime du gouvernement du Québec a pour vision « d'amener le Québec à tirer pleinement et durablement parti de son savoir-faire et de ses richesses maritimes ». Pour ce faire, trois grandes orientations stratégiques ont été définies, à savoir :

- Développer l'économie maritime de manière durable
- Protéger le territoire maritime et ses écosystèmes
- Améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes

## **Liens connexes :**

Pour en savoir plus au sujet de la Stratégie maritime, ou pour la consulter, visitez le [www.strategiemaritime.gouv.qc.ca](http://www.strategiemaritime.gouv.qc.ca) (<http://www.strategiemaritime.gouv.qc.ca>).

[Diagnostic des besoins de main-d'œuvre et de l'adéquation entre la formation et l'emploi dans le secteur maritime](http://strategiemaritime.gouv.qc.ca/app/uploads/2018/08/Diagnostic-maritime-2018-04.pdf)  
(<http://strategiemaritime.gouv.qc.ca/app/uploads/2018/08/Diagnostic-maritime-2018-04.pdf>).